







TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS EXPERTS INFRAS / SYSTEMES POUR LE DEPLOIEMENT DE SENGEC AU SENEGAL (MAARCH COURRIER)

**JUILLET 2025** 





## **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Dans le cadre de la mise en œuvre du « New Deal Technologique » porté par le Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique (MCTN), la digitalisation des services administratifs constitue un levier stratégique pour renforcer l'efficacité, la transparence et la traçabilité des processus administratifs.

L'une des initiatives prioritaires du Digital Master Plan (2025–2034) est le déploiement généralisé d'une gestion électronique du courrier au sein des structures publiques. Le choix de la solution SENGEC (Maarch Courrier, outil libre de gestion documentaire et de traitement des correspondances), répond à cet impératif.

Dans ce contexte, le MCTN, à travers Sénégal Numerique SA (SENUM SA), envisage de recruter un consultant individuel expert pour appuyer le déploiement technique de la solution SENGEC et former les utilisateurs clés dans les structures bénéficiaires.

### I. Descriptif de la mission de l'Ingénieur Systèmes / infrastructures

Placé sous l'autorité et la supervision directe du Directeur du Delivery Unit de SENUM SA, le consultant aura pour principales responsabilités :

## 1. Déploiement technique

- o Réaliser un audit technique préalable des infrastructures existantes ;
- Faire les ateliers de cadrage de définition des besoins
- Installer SENGEC (serveur, base de données, application) dans les environnements de préproduction et de production de SENUM SA;
- Participer aux tests fonctionnels avant mise en production (performances).
- Faire évoluer l'environnement d'hébergement (mise en place de serveurs physiques, cloisonnement logique / physique, conteneurs...)

# 2. Documentation et support

- Rédiger une documentation technique (guide d'installation, d'administration) et utilisateur (manuel pratique);
- o Assurer un support technique ponctuel pendant 3 mois après déploiement.

### II. Profil recherché

## 1. Formation et expérience

• **Diplôme**: Diplôme d'ingénieur ou master (Bac +5) en Informatique, Systèmes et Réseaux, Télécommunications, ou équivalent.

## • Expérience :

- Expérience confirmée (minimum 5 ans) dans la conception et l'administration d'infrastructures système et réseaux;
- Expérience avérée dans le design d'architectures sécurisées pour applications critiques en environnement public ou privé;
- Connaissance ou expérience dans la mise en œuvre de solutions open source, en particulier les GED (Gestion Électronique des Documents) telles que Maarch Courrier.

### **Compétences techniques**

- Capacité à concevoir une infrastructure performante, scalable, et sécurisée;
- Maîtrise des principes de sécurité (zones DMZ, VLAN, pares-feux, bastion...);
- Linux (administration, durcissement, supervision);
- Maîtrise de VMware, Proxmox, Docker;
- Capacité à formaliser les choix d'architecture, procédures, diagrammes...
- Autonomie, rigueur, sens du service public.

#### Langues

- Maîtrise du français (langue de travail).
- Connaissance de l'anglais (lu, écrit, parlé) serait un atout.

#### Dossier de candidature et modalités de sélection

a. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature composés d'un Curriculum Vitae actualisé, des références (attestations de services faits pertinents pour la mission demandée) et des copies des diplômes certifiés conformes aux originaux, sous pli fermé, doivent être déposées à :





Unité de Gestion du PAENS, Sotrac Mermoz ancienne piste, à côté de l'Université du Sahel, villa n°31, 3éme étage Tel : 78 702 98 98 au plus tard le 12 septembre 2025 à 10 heures 00 et porter expressément la mention « Recrutement d'un Ingénieur Systèmes / infrastructures *l'équipe* projet **SENGEC»** ou par courriel aux adresses samba.sene@paens.gouv.sn copie à fatma.seck@paens.gouv.sn avec bocar.kane@paens.gouv.sn

Le PAENS se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

#### b. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants individuels conformément au Nouveau cadre de Passation de Marchés de la Banque Mondiale défini dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement – de 2023.

La méthode de sélection comporte deux étapes et, est décrite comme suit : d'abord il sera procédé à une évaluation fondée sur les qualifications et l'expérience du Consultant individuel en rapport avec la mission décrite dans les TDR. Ensuite, il sera procédé à un classement ; le premier est celui qui a le meilleur score (note) et sera, par suite, invité à fournir une proposition financière qui sera négociée. Si les négociations n'aboutissent pas, le consultant classé deuxième sera invité à une séance de négociation ainsi de suite.

Les critères de sélection sont détaillés dans le tableau ci-après :

Cri	Points alloués	
1.	Qualification d'ordre général	30
	• Au moins Bac +5 : Diplôme d'ingénieur ou master (Bac +5) en Informatique, Systèmes et Réseaux, Télécommunications, ou équivalent. (si ce critère n'est pas rempli, le candidat est éliminé)	
2.	Expérience et principales compétences	50
	<ul> <li>a. Expérience confirmée (minimum 5 ans) dans la conception et l'administration d'infrastructures système et réseaux;</li> </ul>	30
	<ul> <li>b. Expérience avérée dans le design d'architectures sécurisées pour applications critiques en environnement public ou privé;</li> </ul>	10
	c. Connaissance ou expérience dans la mise en œuvre de solutions open source, en particulier les GED (Gestion Électronique des Documents) telles que Maarch Courrier.	10





3.	Autres		20
	a.	Capacité à concevoir une infrastructure performante, scalable, et sécurisée ;	4
	b.	Maîtrise des principes de sécurité (zones DMZ, VLAN, paresfeux, bastion) ;	4
	c.	Linux (administration, durcissement, supervision);	4
	d.	Maîtrise de VMware, Proxmox, Docker ;	4
	e.	Capacité à formaliser les choix d'architecture, procédures, diagrammes	4

<u>NB</u>: le candidat devra fournir des documents permettant de prouver de façon irréfutable les diplômes, l'expérience et les compétences demandées. Ces preuves pourront être des attestations fournies par des organismes tiers, des certificats de travail ou tout autre document équivalent.